

sens, «l'éclairage est mauvais et faux. On ne pourra reconstruire que les côtés de la nef et l'effet sera si peu satisfaisant et si incomplet qu'il déconseillerait toute tentative de reconstruction plutôt que de la réaliser d'une façon aussi insuffisante». «Pourquoi n'érigerait-on pas cette œuvre à son ancien endroit et pourquoi ne rendrait-on pas à la Belgique, une merveille d'art, à Mons et à l'église une force d'attraction qui opérerait au loin?». Aucun obstacle religieux ne s'y oppose. Quant au prix, il ne sera pas écrasant pour peu qu'on emploie des matériaux d'imitation. M. Hedicke estime également qu'il faudrait remplacer par des panneaux monochromes les reliefs perdus de la balustrade et qu'on ne commettrait qu'une erreur légère en exécutant la colonnette et l'ornement d'après la première manière de décoration en arabesque. Il prévoit aussi qu'il faudra placer les Vertus sur des consoles, en avant du mur, et non dans des niches. Si le plan de reconstruction qu'il a indiqué doit être abandonné, M. Hedicke «préfère cent fois voir surgir le jubé de Mons dans les salles claires du Cinquantenaire, plutôt que de n'en voir qu'un moignon dans le coin sombre du transept de Sainte-Waudru». Si aucune reconstitution n'a lieu, M. Hedicke préconise encore une fois d'emmurer les panneaux à hauteur convenable, de les garder de la sorte et de les rendre ainsi visibles.

L'auteur salue enfin «avec une entière sympathie, les efforts tentés par MM. J. Destrée et R. Dupierreux pour expliquer l'œuvre de Du Brœucq comme une expression de la race wallonne et du génie latin». Il écrit: «Même si l'enthousiasme monte trop haut, on ne peut qu'y gagner en connaissance profonde, car un cœur ardent est en quelque sorte nécessaire à la pénétration artistique». Cependant, M. Hedicke conteste que l'élément racique joue un rôle important dans l'art. Ce n'est point, dit-il, parce qu'on constate, dans le cours des temps, une série de phénomènes d'harmonie, qu'on peut conclure à l'existence de cette harmonie parmi tous les phénomènes dont cette série est tirée: le choix comporte toujours une part d'arbitraire, dont il faut se défier. Selon M. Hedicke, l'art de Du Brœucq est un art de fusion romano-germanique. MM. Destrée et Dupierreux ont principalement insisté sur l'élément roman. Si l'on voulait mettre en lumière l'élément germanique (1), on devrait indiquer la forme solide et matérielle de l'expression massive, mais pleine de signification qu'il ennoblit jusqu'à la

(1) M. Hedicke signale que «la *Lamentation* n'appartient pas au cycle de du Brœucq, mais procède à une fusion de la tradition des Pays-Bas caractérisée par la *Descente de Croix de Roger* et la façon de traiter ce thème qu'on remarque chez Goujon». — La tradition locale est donc identifiée par lui avec l'inspiration de Roger de Pasture, bien différente de l'inspiration des primitifs flamands et proche parente, comme l'a prouvé M. L. Maeterlinck, des tailleurs de lames du Tournaisis. — Il écrit ailleurs que «l'originalité de du Brœucq réside dans le mariage des styles italiens et de la tradition locale» (la tradition wallonne, ci-dessus caractérisée par lui). Donc, d'une part, il voit en du Brœucq un wallon italianisé, ce qui met au troisième plan la question de l'apport germanique. Et d'autre part il reproche à MM. Destrée et Dupierreux d'exagérer l'importance de l'apport roman. Ces vues ne sont-elles pas un tantinet contradictoires?

rendre typique sans fléchissement, rythmique avec mesure et harmonieuse.

Les Amis de l'Art wallon trouveront un véritable plaisir à la lecture de cette brochure qui émet des opinions intéressantes sur un problème qui les préoccupe si vivement.

R. D.

ALFRED MICHA: *Les peintres célèbres de l'ancien Pays de Liège*. Liège, Math. Thône, éditeur; in-4°, 151 p. et 8 planches.

Poursuivant la série de ses études sur nos artistes d'autrefois, M. Micha nous a donné récemment, après un livre sur les Graveurs et un volume sur les Tombiers, un recueil consacré aux Peintres liégeois.

Rien de plus inconnu, de plus dispersé que l'œuvre de nos Maîtres. Influences qu'ils ont subies, tradition qu'ils se sont transmise, idéal de leur art, encouragements qui vinrent ou ne vinrent pas, tout cela se perd à nos yeux. Pour le retrouver, l'exposer, preuves en main, il faudrait un travail ardu et des trésors d'érudition.

Attendre l'achèvement de ces recherches sera long. Et d'ici là, nos jeunes gens ne disposeront-ils d'aucun guide pour s'orienter et se faire une culture générale? Au danger de ne point dire en toutes choses le dernier mot de la science, qui, au surplus, ne sera jamais écrit, M. Micha a préféré instruire, dès à présent, les générations qui viennent en leur offrant un livre agréable, de facile lecture, bien illustré et concentrant en peu de pages les faits principaux aujourd'hui acquis. Il a voulu faire œuvre de vulgarisateur. Du coup, il a fait travail d'éducateur, puisqu'il va contribuer à éveiller, à restituer, en nos enfants, la conscience de notre race.

Tous les amis de l'art wallon, lui en sauront gré, et des van Eyck à Defrance se complairont au souvenir de nos maîtres.

F. MALLIEUX.

MAURICE WILMOTTE: *La Culture Française en Belgique*. Paris, Champion.

Le premier, ou l'un des premiers d'entre les savants belges, M. Wilmotte, fut appelé à faire, en Sorbonne, un cours, à titre de professeur étranger. Pour le plus grand intérêt de nos gens studieux, il a recueilli en volume ses leçons et nous avertit qu'elles ne constituent point un traité didactique, mais un ensemble de vues fragmentaires.

Ni l'histoire de nos lettres au moyen âge, ni l'histoire de notre littérature contemporaine ne sont faites, ni même beaucoup d'autres histoires qui intéressent la Belgique, et il se défend de nous les offrir cette fois. Pour se défendre à ce point d'être pédagogue en chaire, il faut tout de même être un peu professeur, et, disons-le, savoir beaucoup de choses.

Donc, ce livre donne des lumières, et ce n'est point un traité. Connaissant à merveille le moyen âge, M. Wilmotte lui consacre un de ses quatre chapitres. Il y montre on ne peut mieux l'ancienneté de la

culture française en notre pays, que ce soit la Flandre ou la terre wallonne, ses racines, sa vie normale et l'impossibilité presque certaine de l'y détruire. C'est l'argument historique en toute sa force, dont un professionnel seul peut indiquer la portée. Affirmer que c'est le meilleur, ne serait pas loin de la vérité. Ensuite viennent l'histoire du mouvement flamand, du mouvement wallon, des notes sur la déformation en Flandre de la langue néerlandaise, petit à petit francisée, réformée aujourd'hui artificiellement par de maladroits érudits aussi peu philologues que possible et plus encore prétentieux.

En passant, M. Wilmotte signale même le Congrès wallon du 7 juillet et donne son avis sur la « Séparation administrative ». Ici, l'historien fut acteur et son jugement est celui de l'homme mêlé à la bataille. On ne peut lui reprocher à coup sûr d'avoir une opinion et d'égratigner ses adversaires; il suffit de remarquer que la nature de ses critiques n'est plus la même, qu'il s'agit de lutte, non plus de lointaine histoire. Que M. Wilmotte qualifie de vote de surprise le vœu émis par le Congrès wallon, en juillet dernier, cela prouve tout au plus que le résultat de la discussion le déçut. Qu'il se prononce contre le « séparatisme », c'est affaire à discussion et ce n'est pas ici le lieu. — Loin de faire un reproche à l'auteur d'avoir touché au problème et indiqué son point de vue, il faut lui savoir gré d'étendre ses recherches, du passé aux jours futurs.

L'ouvrage se termine par deux études sur la sensibilité wallonne et l'imagination flamande, revue des écrivains les plus caractéristiques de nos régions: revue, ou pour mieux dire, choix délibérément fait pour mettre en lumière des traits essentiels. Nul ne lira sans plaisir, ni sans profit, ces pages ingénieuses.

De tout quoi ressort une conclusion: la possibilité pour la Flandre de rester flamande, foncièrement, en parlant français, la naturalisation du français en Flandre, et, partant, la nécessité de défendre aujourd'hui les positions menacées par le fanatisme de race.

Sans doute, on discutera: où M. Wilmotte voit-il un apport considérable de sang germanique dans notre pays de Liège, à Liège même? A tort ou à raison, il n'est pas de ville en Belgique qui aime moins l'Allemand. Il n'est pas de ville dont les habitants aient moins le caractère germanique. Il n'en est pas où les Allemands une fois installés, s'assimilent mieux. Et notre histoire même, quel rôle les Allemands y jouent-ils et comment y interviennent-ils? Aux ascendances de quelques poètes cités par M. Wilmotte s'opposent infiniment plus, et dans les mêmes familles, des ascendances latines. Alors?

Sauf en les deux derniers chapitres, d'une langue colorée, le style de l'ouvrage reste dans les tons gris. C'est une langue de lettré évidemment que parle l'auteur, mais surtout la langue d'un homme d'action. Plutôt que d'obéir au caprice d'un poète, elle reflète les mouvements d'une volonté toujours en attaque ou en défense, un peu sèche, mais rapide, agressive, adéquate à la pensée; celui qui l'écrit manie un fleuret, non pas le bon vieux calame de roseau.

Il faut posséder ce livre et le lire si vous vous intéressez au mou-

vement linguistique chez nous et à notre développement littéraire. Personne n'eût pu traiter ici autant de sujets avec une égale compétence.

F. MALLIEUX.

BULLETINS ET ANNALES

Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles. Annales. Tome IX, 3^e partie (p. 301-548). TH. PLOEGAERTS. *Histoire de Corbaix*.

M. le curé de Corbaix dont nous avons lu déjà dans le tome VIII des mêmes Annales, un *Aperçu de l'histoire des abbés de Villers*, nous donne cette fois, pour répondre à un vœu du Cardinal Goossens, une copieuse monographie de sa paroisse. Disons d'abord que l'auteur s'est acquitté consciencieusement de sa tâche, ne négligeant ni les sources manuscrites, ni les imprimés, et s'efforçant d'en tirer la substance, sans nous donner une compilation de documents.

Après un chapitre premier intitulé: *Corbaix avant le XV^e siècle*, naturellement le plus faible, parce que plus hypothétique, et sur lequel nous reviendrons *in fine*, nous trouvons un chapitre sur les relations entre Corbaix et l'abbaye de la Ramée, à Jauchette. Cette abbaye y possédait des biens dès 1268. Les chap. III et IV étudient l'église de Corbaix au point de vue économique. Le chapitre V décrit la tour de Corbaix, de la fin du XII^e siècle ou du commencement du XIII^e, encore existante, et qu'il est intéressant de rapprocher de celles de Nil-St-Vincent et de Biérbais, à Hevillers. Le domaine de Corbaix était un fief des seigneurs de Walhain. De l'un d'eux descendent les premiers seigneurs du village. La seigneurie partagée entre les du Bois, de Tiège et de Blois, passe, en 1457, à la famille de Heetvelde, en 1536, à celle de Hinckart, puis aux de Grise, aux Ruyebroek, à Nicolas d'Argenteau, seigneur de Velaine, à Guillaume de Lalaing (1671), aux de Hellin, comtes d'Angest, aux Vaernewick. Aujourd'hui, les biens de Corbaix, toujours à la suite d'héritages, appartiennent aux familles de Lichtervelde et de Diesbach de Belleroye. La seconde juridiction, celle du Tiège, appartient à la famille de Pinchart, depuis 1775: de Pinchart de Grunne. L'auteur analyse de nombreux documents, donne trois tableaux généalogiques et des notes sur les familles Marcq de Tiège, Legros d'Incourt, de Merck-de Baré de Comogne.

Les chapitres VII et VIII étudient, d'après les comptes, l'organisation de la bienfaisance et de la dime. Le ch. IX s'occupe du bâtiment même de l'église; le chap. X, du presbytère; le chap. XI, du patronat de l'église, appartenant au chapitre de Nivelles, des bénéficiaires, de la marguillerie; le chap. XII, des pasteurs; le chap. XIII, des cloches et du mobilier de l'église; le chap. XIV, des chapelles paroissiales; le chap. XV, des pierres tombales, dont plusieurs sont reproduites en phototypies; le chap. XVI, des fondations et des bienfaiteurs de l'église.

Après avoir jusqu'ici fait la bonne part à l'organisation politique et religieuse, l'auteur ne négligera pas l'instruction publique (ch. XVI),

la population à diverses époques (ch. XVII), les confréries et les sociétés actuelles (ch. XVIII), les fermes, l'industrie, la valeur des terres (ch. XIX). Le chap. XX relate quelques faits historiques, spécialement ceux de 1815, lorsque les Prussiens passèrent, le 17 juin, à Corbais, suivis, le 18, des troupes de Grouchy, les accidents, quelques traditions séculaires (p. 467).

Le livre II publie les annexes et le livre III, une étude complémentaire, faite par M. E. Bourguignon, instituteur, et intitulée: Corbais au point de vue géographique (p. 509-544), étude fort bien faite, accompagnée d'une carte topographique, géographique et agricole. Le tout est complété par quinze vues, dessins, cartes et *fac-simile*.

Mais si nous n'avons que des éloges à adresser à M. Ploegaerts pour la façon méticuleuse avec laquelle il a recherché et mis en œuvre tout ce qui pouvait se rapporter à son sujet, nous ne pouvons nous abstenir de relever les erreurs et les coquilles qui déparent le chap. I et certaines annexes, et qui sont, en grande partie, des fautes d'interprétation provenant de ce que l'auteur est flamand et ignore le wallon.

P. 306. L'étymologie de Corbais n'est pas bien compliquée. C'est le ruisseau des *cores*, des coudriers ou noisetiers. En amont, au N.-E., se trouve Corroy, c'est-à-dire *coryletum*, le bois de noisetiers (Cf. Gggg. et Godefroy).

P. 309, l. 5, *Hathain* n'est pas Houtain-le-Val, mais Hattain, sous Baisy-Thy. P. 314, l. 6, *Cornet* doit se lire Coruet, prononciation wallonne de Corroy. P. 316, n. 2, 1267. P. 317, n. 1, *Dapi/er*; n. 2 Avennes. P. 325, n. 1, en taisje = en tâche, en gros; n. 2, 11 englez et 11 pileis = 11 anges et 11 piliers. P. 326, le poson = le pochon, petit pot, burette; l. 26, lire: *commungnalteit*. P. 327, bidons = trones. P. 339, l. 16: Capelle-St-Ulric. P. 340, l. 5: *legnagier*; l. 22, Gertechien = le seigneur de Guertechain (à Bossut, c. de Wavre), Gérard d'Udekem, dont la tante était Jeanne de Nobili, dame de Limelette. P. 348, l. 27, *Blavier*. P. 353, l. 27, *Roly*. P. 356, l. 27, *Linchant* (Lincant). P. 368, l. 8, Qu'est-ce que Jehan Pira, *hoest* de Corbay, mambour des pauvres? Hoste, hôtelier? P. 376. Carte de Corbais en 1742. On y remarque la fontaine de Corbisouix, à la limite de Nil, c'est-à-dire du petit corbais. Elle est devenue fontaine du corbeau, du corbiau et finalement, sur la carte de l'Etat-major, fontaine aux corbeaux! P. 467, l. 24, vôtés (du latin *vovere*, sans doute). Je préfère: de *volvere*, rouler. A Genappe, on dit: *voutes*. P. 478, l. 15, *ei*. P. 483, n. 4. A supprimer. L'acte fut passé près des Tombes (*tumuli*), à Ambresin. P. 502, l. 6, le *moyetuier*; l. 12 et 17, le *moituier*. P. 503, l. 16, *por V piaux d'anglin por bore les vestemens de N. D. et de S. Pierre* = pour cinq peaux d'agneaux (agneaux) pour bourrer (doubler) les vêtements de N. D. et de S. Pierre. P. 505, *angelin* = agnelin; *bæstia* = boisseau, *bore* = bourrer, *confanon* = gonfanon. Les dîmes de *wode, waisdre* et *wodelle* sont peut-être les dîmes de gaude, guède, goudelle (froment barbu, selon Littré). P. 506, *mambour* = receveur (des pauvres ou de l'église); *moituier* = métayer; sonner les pardons = sonner le glas à la mort de quelqu'un; *pitanches* = pitances; *spier* = espier (de épi), grange. Chiersiel = cerceau. P. 501, *embruier* et p. 504, *embriner*,

sont pour embriver, mettre en brief, mettre par écrit. P. 503, l. 2, le ranche; je propose: le franche = la frange. P. 507. Ambresin, canton d'Avennes, et non d'Hannut. Espiennes, lisez Spiennes. P. 508. Wavaux, lisez Wayaux.

Il est regrettable que les lieux-dits indiqués en tête de chaque chapitre n'aient pas été rassemblés et étudiés en un seul.

M. Bourguignon écrit, p. 518, n. 1, qu'à Corbais, 1 bonnier = 1 hectare; c'est possible, mais à l'époque du document invoqué, en 1686, le bonnier valait 400 verges de 18 1/2 pieds de Louvain, soit 111 ares 58 centiares. P. 530, n. 1, lisez *Baudecet*. Même page, après avoir dit que le wallon est né de l'évolution du latin, M. Bourguignon nous apprend que certains mots sont tirés du flamand et il donne comme exemple: *pestenook* = panais, alors que celui-ci était connu de Plin sous la forme *pastinaca*. C'est comme si l'on disait qu'*aousse* vient du flamand *augustus*!

(P. 549-556). A. MARICQ. *De la vaine pâture à Gastuche*. — Les habitants de Grez-Doiceau ont encore la faculté de faire paître leurs bestiaux, du 15 juillet au 15 mars de l'année suivante, après l'enlèvement de la première récolte des foin par les propriétaires des fonds, sur 50 bonniers de prairies sises au hameau de Gastuche, le long de la Dyle. Ces prérogatives ont été réglées par un édit de Charles-Quint, du 17 janvier 1537. Après une courte introduction, M. Maricq nous donne le texte de cet édit, sans nous dire où repose l'original.

J. DEWERT.

LES CONFÉRENCES

Le Sentiment wallon et la Femme wallonne, par M. ALBERT MOCKEL (Liège: *Union des Femmes de Wallonie*). — Cette association vient de se manifester pour la première fois en offrant à ses membres et à ses invités une conférence du poète Albert Mockel. Le délicieux auteur de *Clartés* et des *Contes pour les Enfants d'hier*, était tout indiqué pour entretenir ces dames du sentiment wallon et de la femme wallonne. Et il l'a fait avec infiniment d'à propos et d'esprit primesautier.

Le Sentiment wallon n'est pas aisé à définir. Il est compliqué comme la tendresse. Cependant, en étudiant ses artistes on peut caractériser la psychologie d'un peuple.

C'est, avant tout, l'amour du paysage et de la terre natale qui fait l'originalité du caractère wallon. A l'encontre des plaines flamandes imprécises et monotones, nos sites se déroulent en lignes brisées et nettes. Les villages de Wallonie se serrent contre la montagne qui les protège. Ils baignent dans une atmosphère de rêve et de poésie semblable à nos sentiments. Les routes capricieuses serpentent à travers un terrain rocheux. Le Wallon est énergique, résistant. Les Autrichiens et les Hollandais connurent jadis son amour de l'indépendance. Cet amour, nous sommes prêts, s'il le fallait, à l'affirmer encore.

L'éminent écrivain trace un synthétique et vivant portrait de l'ouvrier wallon, dont le rire sonne clair malgré l'âpreté de la vie. Puis il souligne et caractérise l'ironie souriante de nos populations, ironie derrière laquelle se cache la mélancolie. Un beau livre, *la Divine Rencontre*, dû à la plume de l'un des plus artistes parmi nos écrivains, M. Isi Collin, représente admirablement ce côté psychologique de notre caractère.

Mais c'est surtout la sensibilité qui forme le fond même du sentiment wallon. C'est l'âme de la Wallonie qui chante doucement dans l'œuvre de Defrecheux et de Vrindts. C'est elle que l'on retrouve dans les atmosphères des tableaux d'Auguste Donnay, dans le marbre palpitant et pensif de Victor Rousseau, dans la mélancolie du divin Pirmez, dans la tendresse de Fernand Séverin et la pitié de Charles Delchevalerie.

Quant à la femme wallonne, M. Mockel lui attribue le rôle admirable d'inspiratrice. A côté de l'épouse, de l'amante, il y a l'amie qui ne cesse de se manifester en elle. Nos artistes, entre autres Armand Rassenfossé et François Maréchal, l'ont dessinée dans l'énergie agissante de son dur labeur. Nos poètes et nos prosateurs ont surtout chanté sa sensibilité et son exquise tendresse. Et l'orateur le prouve en lisant une jolie page de Charles Delchevalerie.

Parmi nos femmes artistes, M. Mockel cite Mme Marguerite Radoux dont le robuste talent s'est depuis longtemps imposé chez nous. Il lit des pages frémissantes de Blanche Rousseau et Jean Dominique. Enfin, il demande aux femmes de Wallonie de continuer à exciter notre énergie créatrice. C'est par la simplicité, la pureté de leur goût, leur sympathie justifiée à l'égard des meilleurs et des forts, qu'elles entretiendront nos enthousiasmes et nos aspirations. Et l'avenir de notre race sera assuré.

Nous n'en doutons pas. Et les chaleureux applaudissements qui saluèrent la péroraison du plus français de nos poètes ne peuvent que raffermir cette opinion.

CLAUDE GENVAL.

La Chanson des Clochers wallons, par JULES DESTREE (Mons: *Amitiés françaises*). — Le mouvement s'avère plus puissant de jour en jour qui doit donner à la Wallonie la liberté qu'elle réclame. C'est en chantant que la victoire nous arrive, ce soir de fête wallonne. Certains esprits s'inquiétèrent peut-être de ce que nous évoquions la dualité qui partage notre pays. Nous ne voulons pas faire œuvre d'anti-patriotisme. Il s'agit, au contraire, de patriotisme le plus pur, de celui qui tient profondément au cœur: nous exaltons le passé de notre terre et ce patriotisme-là est plus pur et plus fécond que le patriotisme officiel. Car il prépare la défense du sol en provoquant une poussée d'indépendance. Notre œuvre est utile et saine. Si nous écoutons les bruits qui montent de la terre, nous entendons des chansons vaillantes et frondeuses: ce sont des chansons de clocher.

C'est Tournai, ville française, où rêve un passé héroïque, Tournai, berceau de la première monarchie française, où l'on retrouva dans

le tombeau de Childéric, les abeilles d'or qui servirent au sacre de Napoléon, Tournai qui voulut participer à la rançon de Jeanne d'Arc et dont le caractère héroïque et frondeur est synthétisé dans la chanson: «Les Tournaisiens sont là».

C'est le Borinage, population enthousiaste et vaillante avec ses chansons dolentes comme des plaintes, avec cet air étrange de l'Escouvion qui semble remonter par delà l'Histoire, avec surtout cette chanson de Bosquetia: «Enne c'est nié co Frameries». C'est Mons, ville charmante et vieille, où rêve tellement l'âme wallonne qu'elle semble avoir passé tout entière dans ce cri de tendresse et d'amour qu'est «No petit trau de ville», de Gaston Talaupé.

Tout le Hainaut est plein de fleurettes vives et charmantes, issues de la poésie populaire, Thuin, Beaumont, Binche ont les leurs, où chante un passé de vaillance et de rêve. Et c'est Nivelles, dans le Brabant wallon, et c'est Charleroi, ville neuve, sans passé, mais où la race tout de même s'affirme en des chansons curieuses. Namur, joyaux dans un écrin, a «Li bia bouquet», et en a fait son air communal. Namur, où la vie populaire semble plus lente qu'ailleurs et plus pensive. C'est Liège, enfin, la cité ardente, où bat le cœur vaillant et léger, le cœur chaud de la Wallonie.

Ces chansons doivent faire tressaillir en nous notre vaillance ancestrale et nous rappeler qu'il faut défendre un patrimoine sacré. Elles sont l'appel de la race à la race. Soyons nous-mêmes et défendons-nous. Nous ne voulons pas être écrasés par qui que ce soit. Nous voulons échapper à toute oppression. L'esprit de particularisme s'affirme. Castellans, Piémontais, Basques, Bretons, Provençaux, Irlandais frémissent de redevenir eux-mêmes. C'est la tendance de notre époque et nous n'y échappons pas. Le vieux rêve des Girondins et des fédéralistes a repris corps: le culte de la race a repris les hommes. C'est par un chant que nous voulons l'exprimer: «Le chant de la Wallonie».

Et l'auditoire entendit une exécution chorale orchestrée du bel hymne d'Albert Mockel, dont nos lecteurs connaissent la première version pour voix seule.

C'est du reste tout un cadre de musique wallonne que les *Amitiés françaises* avaient donné à la conférence de Jules Destree. Avant la conférence on avait entendu l'*Hymne du 14 juillet*, de Gossec; une délicieuse romance de Grétry avait succédé à cette musique ardente d'un grand Wallon, injustement oublié. Puis, ç'avait été la *Procession*, de César Franck qui, avec son *Panis angelicum*, avait donné l'impression vive et profonde de la Wallonie mystique. Enfin, des airs populaires locaux, harmonisés par M. Daneau, complétèrent joliment cet ensemble, fort justement annoncé «Pour honorer la Wallonie».

P. D.

Les instructions données par la *Société des Amis de l'Art wallon* au sujet de conférences de vulgarisation sur l'Art wallon ont été excellemment entendues dans les régions de Charleroi et de Liège. Nous ne pouvons que faire le relevé de ces intéressantes manifestations.

M. Richard Dupierreux a pris la parole: le dimanche 24 novembre, à l'U. P. de Marcinelle, sur *les Arts anciens de Wallonie*; le même jour, au Cercle l'Essor, à Gembloux, sur la *Renaissance wallonne*; le samedi 14 décembre, au cercle la Wallonie, à Anvers, sur *les Arts anciens de Wallonie*; le dimanche 22 décembre, à l'Association des Employés du Centre, de La Louvière, sur *les Ecrivains français de Wallonie*; le dimanche 5 janvier, à l'U. P. de Couillet, sur *les Gens de Wallonie*; le dimanche 12 janvier, au Cercle des Conférences populaires de Charleroi, sur *Jacques du Brœucq, sculpteur montois*; le dimanche 19 janvier, à l'U. P. de Falisolles, sur *le Passé wallon*.

M. Georges Vandervest a parlé, le 14 décembre, au Cercle des Conférences populaires de Trazegnies, sur *le Réveil wallon*.

M. Arille Carlier, a pris la parole, le 10 novembre, à l'U. P. de Boussu, sur *Walteau et les peintres galants du XVIII^e siècle*; le 8 décembre à l'U. P. de Gilly, et le 15, à l'U. P. de Jumet sur le même sujet; le 22, à l'U. P. de Marcinelle, sur *la Chanson wallonne au Pays de Charleroi*. Rappelons que le 1^{er} décembre, M. Carlier a donné, à Charleroi, une conférence audition sur *la Littérature de dialecte en Wallonie*, dont la Revue a rendu compte dans son dernier numéro.

Signalons encore une *Heure de musique wallonne*, organisée par M. Biarent à Charleroi et à Marcinelle.

A Liège, où naguère seul l'Institut archéologique Liégeois, dans ses conférences d'art et d'histoire, pratiquait systématiquement, par la parole, la vulgarisation de nos Etudes, divers Cercles donnent en ce moment des séries de conférences, dont l'Idée wallonne fait les frais. C'est la Ligue des Etudiants wallons, avec les conférences de M. Troclet, sur *l'Ame populaire au pays mosan*, de M. Mallieux sur *la Langue et la Race*, etc., et un *Cours public d'Histoire liégeoise*, en dix leçons par M. Gillet. C'est la Garde wallonne, qui inaugure une série avec M. Julien Flament, sur *la Chanson wallonne au XVIII^e siècle*, et sur *Jean Delcour*, et avec M. Jules Claskin, sur *les Styles wallons et l'enseignement des Beaux-Arts*. C'est l'U. P. de l'Amicale des A. E. de l'Ecole moyenne, qui, sous l'ardente impulsion de son président, M. F. Mallieux, annonce, elle aussi, pour février, une série de causeries: M. Oscar Colson y parlera de *la Race wallonne*, M. Mallieux, de *la Question des Langues*, M. Laurent Dechesne des *Finances publiques*, M. Ch. Delchevalerie du *Sentiment wallon dans les Arts et les Lettres*, M. Emile Jennissen du *Rôle international des Wallons*, M. Julien Delaite de *la Séparation administrative*. Louons encore l'initiative de l'Association des A. E. de l'Académie des Beaux-Arts, qui, pour illustrer sa brillante exposition actuellement ouverte, ne fera parler que des Wallons, sur des sujets wallons.

Il y a là un mouvement intense de très sérieuses études, dont le succès est considérable. On doit souhaiter qu'il ait sa répercussion dans les autres régions, et que les villes et leurs agglomérations ne soient pas les seules à en bénéficier. Précisément, la Section liégeoise des *Amis de l'Art wallon*, prépare une tournée de conférences de vulgarisation historique et esthétique sur les Arts wallons, qui est

plus spécialement destinée à la propagande de nos idées dans la province.

O. COLSON.

LES EXPOSITIONS

Bruxelles. — L'apport des Wallons aux expositions récentes fut particulièrement remarqué; aux **Galerias Dubick**, récemment ouvertes, Place Royale, M. Albert Lemaitre avait réuni une suite d'impressions de Grenade, de Cordoue et de Venise. La vivacité des costumes et des attitudes populaires l'a surtout séduit: gitane basanée vêtue d'un châle rouge et d'un jupon rose; fille rieuse assise sur la balustrade d'un patio, dans l'ombre chaude; paiseuses d'eau sur la margelle des fontaines. Il a su fiancer le caractère de chaque type aux jeux ardents de la lumière. A Venise, il a vu les canaux où les reflets enchevêtrent des soies multicolores, le long des vieux palais, ceux-ci roses et ceux-là gris-perle. Palette puissante, un peu brutale parfois. De la solidité et de la conscience.

Au Studio, cinq Liégeois, presque une école. Un maître, Auguste Donnay. L'originalité délicate de ses œuvres s'affirme à chacune des trop rares expositions auxquelles il participe: sens ému du paysage, perception religieuse de la nature, subjectivisme rêveur des expressions. Dans la technique, une science étonnante des stylisations. Quelles nuances subtiles saisies dans le *Lever de Lune*; dans le *Matin d'automne*; le *Sous-bois pluvieux* nous montre Donnay engagé dans une voie nouvelle où son don des atmosphères se réalise admirablement. — La peinture de M. Pirenne a des qualités robustes: ses intérieurs sont pleins d'émotion. — M. Delcour possède un métier fin: sa couleur est un peu crayeuse, mais il se signale par d'heureuses études de lumière. — L'intimité de ses tableaux, la méticulosité de ses touches, font de M. Lebrun une façon d'aimable Pieter de Hoogh wallon. — Nous aimons chez M. Derchain de douces harmonies, dégagées d'une palette très claire et très sensible.

Salle Boute. — MM. Cambier, peintre, et Dufosse, sculpteur, témoignent d'un labeur probe et conscient. Très variée est la production de M. Cambier: compositions bibliques, natures mortes, études de lumière, essais décoratifs. C'est en ce dernier genre qu'il réussit le mieux: ses parcs d'automne où se marient les roux chauffés des arbres et les verts profonds des pelouses, ne manquent pas de style, si leurs couleurs manquent parfois de finesse. — M. Dufosse possède une belle science anatomique et le goût de la composition: on souhaiterait à ses œuvres un peu moins d'application et un peu plus d'enthousiasme. Cet artiste est en pleine possession de sa technique; il lui suffit, à présent, de la mettre au service d'une inspiration plus élevée.

Parmi les bleus de la **Galerias Georges Giroux**, M. Fernand Verhaegen apporte une note de fraîcheur impressionniste qu'il doit à l'étude du folklore wallon. Ses *Gilles de Binche* et ses *Marches d'Entre Sambre et Meuse* sont d'une délicieuse couleur nacrée et chatoyante.

Le Salon de l'Estampe qui vient d'ouvrir ses portes a laissé une grande place à la collaboration wallonne. Nous reviendrons le mois prochain sur les très intéressants ensembles de MM. Fernand Verhaegen, Delstanche, H. Bodart, J. Bouré, A. Danse, L. Danse, R. Davaux, A. Donnay, A. Duriau, C. Flévez, M.-H. Meunier, P. Paulus, E. Philippe et E. Wesmael.

R. D.

LA MUSIQUE

BRUXELLES. — Un pianiste liégeois, M. Louis Closson, a donné récemment un concert où il a fait apprécier et applaudir vivement, dans divers ouvrages classiques, une technique magistrale, ainsi qu'une interprétation pleine de style, de profondeur et de distinction.

La dite séance nous fournit l'occasion de donner ici quelques détails intéressants concernant cet artiste qui, établi à Berlin, représente dignement dans la ville impériale le traditionnel renom artistique de notre race. Né à Liège en 1886, M. L. Closson travailla d'abord la musique avec son père, puis entra au Conservatoire, qu'il quitta à l'âge de dix-neuf ans, avec une médaille d'or pour le piano, les premiers prix d'harmonie et de musique de chambre. Ses parents l'envoyèrent ensuite à Vienne, pour y travailler sous la direction de Leschetitzki, l'illustre maître de Paderewski.

Ces études se prolongèrent durant deux ans, de 1905 à 1907, puis, recommandé par Eugène Ysaye, notre compatriote devint l'élève de Busoni, à Vienne d'abord, puis à Berlin, où il demeure encore. C'est à partir de 1910 seulement que M. Closson commença à se produire en public. Depuis, on l'a entendu et applaudi dans les principales villes de l'Empire, ainsi qu'à Vienne, en Hollande et en Belgique; on l'entend notamment tous les ans dans sa ville natale.

Les musiciens wallons sont relativement peu nombreux en Allemagne: ce pays produit d'ailleurs des musiciens en quantité telle que la consommation intérieure ne suffit pas à les utiliser et qu'on travaille plutôt pour l'exportation...

Le plus connu des musiciens liégeois habitant l'Allemagne est M. Philippe Rüfer, actuellement âgé de 67 ans, établi depuis vingt-huit ans à Berlin, où il est fort apprécié⁽¹⁾. Ajoutons-y, à Berlin, également, M. Nicolas Lambinon, un Liégeois encore, depuis nombre d'années, premier violon solo à l'orchestre Blüthner et dont les concerts furent très fréquentés.

E. CLOSSON.

(1) M. Paul Magnette a consacré ici même, à M. Rüfer, un article détaillé. V. ci-dessus, t. XVIII, p. 273.

LA WALLONIE JUGÉE A L'ÉTRANGER

On nous écrit: «Il est très légitime d'exalter nos gloires wallonnes. Mais, ne trouvez-vous pas qu'à côté de ce dithyrambe de notre race, il faudrait parfois donner un écho de l'autre cloche? On parle beaucoup de nous en ce moment. Que dit-on, que pense-t-on de la Wallonie, de ses hommes et de ses œuvres? Il doit y avoir là des choses curieuses que vous feriez bien de ne pas laisser ignorer, peut-être des critiques utiles, peut-être des bévues amusantes. Si j'étais directeur de *Wallonia*, j'ouvrirais une rubrique spéciale, etc., etc.»

Voilà qui est fait. La rubrique est ouverte. Et déjà, voici quelques petits faits. Pas grand'chose. Mais, c'est un commencement. Si l'on veut nous aider — (la rubrique est «ouverte», en effet) — les prochaines communications pourront être aussi nombreuses, aussi variées qu'on voudra.

Jules Destrée a fait récemment, à Paris, une conférence qui a eu un succès triomphal. Désormais, il y a tout un grand nombre de personnes distinguées, dans la grande capitale, qui savent que la Wallonie a eu de grands artistes, qu'elle en a encore, et qu'elle les revendique sous son nom.

Mais ce diable d'homme, qui dit tant de choses dans ses conférences et qui les fait si bien sentir, devra retourner à Paris. Il n'a pas pu tout dire, et on le fait bien voir!

Voici un premier fait:

— L'approche des fêtes de la Noël a donné occasion à la Société des *Amis de Paris* d'organiser à la Sorbonne, une conférence de M. Paul Ségny, de l'Opéra, sur les vieux Noëls populaires. Dans le même temps, sous les auspices des *Amis des Cathédrales*, M. Julien Tiersot, à la Schola Cantorum, conférenciait sur le même sujet. On entendit, on goûta, on applaudit vivement des Noëls normands, provençaux, alsaciens, bressans, d'autres encore. — A Paris, malgré toute la bibliographie du sujet, malgré l'érudite édition que MM. Aug. Dôutrepont et Ernest Closson ont donnée de nos exquis *Noëls wallons*, à Paris, on ignore les Noëls wallons. Beaucoup trouveront que ça ne peut pas durer!

Deuxième fait. *Les Annales politiques et littéraires* ont publié, dans leur superbe numéro de Noël: «Le livre d'or de la Cuisine française». Notre confrère ne s'est pas douté qu'on faisait aussi de la cuisine française en Wallonie et il s'est encore moins figuré que la Wallonie pût avoir une certaine originalité culinaire. Pourtant, sous la rubrique «Champagne», voici une recette non orthodoxe de la Grive à l'Ardennaise (*sic*). Et sous la rubrique «Picardie», voici une recette inexacte de l'Oie à l'instar... de Visé (*re-sic*). — Nos pangermanistes vont voir là des menées annexionnistes,.... et ils n'auront pas tort.

Après cela, nos lecteurs auront soin de relire les recettes publiées ici-même de l'Oie à l'instar de Visé (t. XVII, p. 222), de la Grive à la

Liégeoise (t. XVI, p. 297), de la Grive à l'Ardennaise (t. XVI, p. 298). Et après avoir relu nos articles, ils seront consolés, en attendant que Jules Destrée aille donner, tout là-bas, une conférence nouvelle, — sur nos arts méconnus!

O. C.

NOUVELLES DES CENTRES

MONS — L'aviateur Fernand Lescarts, chargé d'une mission au Congo par notre ministre des Colonies, s'est embarqué récemment à Southampton pour le Cap, d'où il se rendra à Elisabethville, au Katanga. C'est un premier pas vers l'organisation dans notre colonie d'un service rapide de communications par aéroplane. Notre compatriote va surtout y chercher des emplacements convenables pour établir des stations d'atterrissage. Dès que celles-ci seront choisies, le Gouvernement y construira des hangars, y installera des postes de ravitaillement et y expédiera des appareils.

M. Lescarts a un peu moins de 25 ans, étant né à Mons, le 5 novembre 1887. Il est fils de l'ancien bourgmestre de Mons défunt, et neveu du bourgmestre actuel. Il s'est rendu à Etampes et y a fait son apprentissage. Nommé chef-pilote de la maison Farman, M. Lescarts s'est installé à Kiewit, où il a effectué de nombreux vols.

— L'Exposition que la Fédération des Artistes wallons devait donner à Mons cette année n'aura pas lieu en cette ville. La Fédération se réunira à Bruxelles prochainement pour en choisir une autre, probablement Liège ou Bruxelles.

NIVELLES. — Vient de paraître une revue régionale d'art et d'histoire renouvelant en son titre l'antique dénomination de la région: *Le Roman pays de Brabant*. Placée sous la direction de M. Paul Collet, pourvue de la collaboration effective des artistes, littérateurs et historiens de la région, elle se consacre à la bonne besogne wallonne et régionaliste. Son premier numéro, agréablement illustré, publie des proses et vers tout à l'honneur de la Petite Patrie. Nous lui souhaitons cordialement la bienvenue et nous réjouissons du brillant succès qui, nous le savons, a salué son apparition. (Bureaux: 26, rue du Curat. Un an: 3 fr. 60; un numéro: 40 cent.)

NAMUR. — Les archéologues namurois ont retrouvé, dans une ferme de Wanfercée-Baulet, un sarcophage qu'ils croient avoir contenu le corps de sainte Marie d'Oignies, décédée en 1213.

— Le Conseil communal a accepté la démission de M. Adrien Oger, de ses fonctions de bibliothécaire-archiviste et l'a autorisé à faire valoir ses droits à la pension. Pendant vingt ans, M. Oger s'est adonné à l'organisation de notre dépôt bibliographique, il l'a fait avec un zèle et un dévouement doublés d'une rare compétence technique. Indépendamment de cette charge, qu'il assumait allègrement

grâce à une mémoire étonnante aidée d'un esprit sans cesse en éveil, la conservation des collections archéologiques incombait aussi à ce modeste savant. Il avait su rendre celles-ci populaires en même temps qu'il contribuait à les enrichir et à en faire valoir le caractère scientifique et éducateur. Le départ de M. Oger laissera un grand vide. Il emporte dans sa retraite l'estime et la reconnaissance de tous les travailleurs.

BRUXELLES. — Le Conservateur en chef de la Bibliothèque royale, le R. P. van den Gheyn, ayant donné sa démission, un arrêté royal a désigné, pour lui succéder, un Wallon, Dom Ursmer Berlière. Ce changement en a amené d'autres, en faveur des Wallons toujours: MM. Eug. Bacha, Th. Goffin et Oscar Grojean, conservateurs adjoints, sont promus au grade de conservateur et de chef de service. Tous nos compliments!

Dom U. Berlière est né à Gosselies. Il fit ses humanités à Charleroi et entra à l'abbaye de Maredsous, le 1^{er} mars 1881. Il passa deux ans en Autriche, jusqu'en 1885, revint à Maredsous, où il fut professeur jusqu'en 1891. *La Revue Bénédictine* le compta parmi ses collaborateurs jusqu'en 1902, époque à laquelle il fut chargé par le gouvernement de créer l'Institut historique belge de Rome. Il le dirigea jusqu'en 1906. Son successeur fut Godefroid Kurth, l'éminent historien liégeois.

Les nombreux travaux de Dom Berlière ont tous trait à l'histoire ecclésiastique de notre pays au moyen âge, et principalement au XIV^e siècle. Le plus important est le *Monasticon*.

Dom Berlière est chevalier de l'Ordre de Léopold depuis 1907, et membre de la Commission royale d'histoire. La section des archivistes de l'Association des archivistes et bibliothécaires l'a élu président en 1911. C'est un savant de premier ordre, qui n'a pas oublié ses origines.

— M. C. Lambert ouvrira une exposition de ses œuvres à Anvers, salle Forst, place de Meir, du 7 au 16 février prochain.

PARIS. — M. Louis Delune nous informe de ce qu'il est chargé de la direction et de l'organisation d'un grand concert d'œuvres d'auteurs wallons, le 5 juillet, à l'Exposition de Gand. Il prie les compositeurs wallons de lui envoyer, avant le 1^{er} mars, la liste de leurs œuvres pour grand orchestre, orchestre avec instrument solo et orchestre avec chant solo. Notre aimable confrère serait heureux de pouvoir inscrire au programme les œuvres inédites de jeunes compositeurs, voulant ainsi faciliter la démonstration de talents nouveaux. La liste des œuvres devrait être accompagnée du minutage des morceaux, des mouvements généraux de tout ce qui pourrait faciliter l'élaboration du programme. Les intéressés sont priés d'écrire directement à M. Louis Delune, 4, rue Rennequin, Paris, XVII^e arrondissement.

— Dans une revue récemment représentée aux Folies-Bergères, un tableau intitulé *l'Album de Delaw* donnait une suite de tableaux vi-

vants se rapportant aux vieilles chansons et reproduisant les dessins de notre collaborateur. Et c'était charmant.

— Au Conservatoire national des Arts et Métiers, le Ministre du Commerce a inauguré une médaille de bronze sur marbre vert à l'effigie de Lenoir, l'inventeur du premier moteur à gaz industriel. Lenoir, comme on sait, est né à Mussy-la-Ville. Venu tout jeune en France chercher du travail, il eut des débuts extrêmement difficiles, obligé pour vivre de servir dans les restaurants. Avec ses économies, il achetait des livres, et, à ses heures de loisirs, il étudiait la mécanique. Il fut pendant des années collaborateur d'un certain nombre d'industriels, dont il contribua à faire la fortune. En 1860, dans sa maisonnette de la Varenne-St-Hilaire, il expérimentait avec succès un moteur à gaz de son invention, établi sur les mêmes principes que le moteur à pétrole.

Cette découverte de premier ordre, dont l'industriel s'empara aussitôt, ne l'enrichit pas. Pauvre il était, pauvre il resta. Sans une rente de mille francs par an que lui servait généreusement une compagnie qui tirait un énorme bénéfice de son invention, il serait tombé dans la plus profonde misère. Tel est l'homme de talent et de haute probité dont le ministre du Commerce a honoré la mémoire.

Le premier moteur à gaz inventé par Lenoir, comme la première dynamo de Zénobe Gramme, est conservé au Conservatoire des Arts et Métiers.

— La Section parisienne des *Amitiés françaises*, association fondée à Liège et dont le secrétaire général est notre collaborateur M. Jennissen, vient de lancer une revue mensuelle, *Les Amitiés françaises*, qui est d'ores et déjà assurée des plus illustres collaborations. (Directeur, M. Pascal-Bonetti, 36, boulevard Haussmann. Un an: 10 fr. Un numéro: 1 fr.)



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ LES AMIS DE L'ART WALLON

A propos du nom de Roger de le Pastuze

Lettre du Président

Le 27 décembre 1912.

Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles.

MESSIEURS,

Les journaux nous ont appris votre décision de donner à une rue de Bruxelles le nom de Roger Vander Weyden.

Nous nous permettons de vous en féliciter, et cet hommage à un des plus grands peintres du XV^e siècle, nous est d'autant plus agréable qu'il semble devoir préparer une commémoration plus importante de ce grand artiste, commémoration qui fut l'une de nos premières préoccupations et à laquelle nous espérons voir s'associer ultérieurement la Ville de Bruxelles.

Mais si nous trouvons légitime que Bruxelles célèbre son grand peintre sous son nom flamand, nous croyons devoir cependant vous faire remarquer que ce nom n'est qu'une traduction et que le véritable nom attesté par les archives de Tournai, où naquit l'artiste, est Roger de le Pasture.

Nous venons donc vous prier à la fois au nom de la vérité historique et au nom des artistes wallons qui se plaisent à revendiquer ce grand ancêtre, de ne pas oublier la forme française du nom. Cela nous paraît d'autant plus possible que les rues de la Ville de Bruxelles sont indiquées par des écriteaux bilingues, et que la mention «Rue Roger de le Pasture» serait exactement la traduction de «Vander Weydenstraat».

Espérant, Messieurs, que vous voudrez bien prendre notre demande en considération, nous avons l'honneur de vous présenter l'assurance de nos sentiments les plus distinguées.

JULES DESTREE.

Circulaire aux Membres

Janvier 1913.

MONSIEUR,

La Société des *Amis de l'Art Wallon* s'est constituée au lendemain de l'Exposition des Beaux Arts de Charleroi, en 1911. Elle a cherché à créer des liens permanents entre toutes les compétences et les bonnes volontés qui s'étaient trouvées réunies à cette occasion. Nous sommes heureux de constater, au moment où notre première année va s'achever, que notre but élevé a été généralement compris. Le chiffre de nos adhérents dépasse maintenant huit cents; nous comptons sur votre concours pour qu'il se maintienne et s'accroisse encore. Serait-il téméraire d'espérer commencer notre seconde année en atteignant le millier?

Nous venons faire appel à votre collaboration pour obtenir ce résultat. Dans le cercle de vos relations, vous comptez au moins une ou deux personnes qui ne sont point indifférentes aux questions d'art et d'histoire et qui consentiront, si vous les en priez, à s'associer à notre effort.

Vous voudrez bien leur dire, à celles-là, que notre Société a pour règle de s'abstenir rigoureusement de toute controverse politique quelconque et que sa première année d'activité témoigne déjà suffisamment de la loyauté avec laquelle ceux qui la dirigent entendent tenir cet engagement.

Vous leur direz qu'il suffit de feuilleter le magnifique volume que constitue l'année 1912 de *Wallonia*, organe des *Amis de l'Art Wallon*, pour constater combien la société naissante fut active. Des groupes locaux ont été constitués à Bruxelles, Liège, Charleroi, Mons, Nivelles, Tournay, Huy; d'autres sont en projet à Namur, Spa et Verviers. La plupart des sociétés d'art et d'histoire sont venues à nous. Des conférences ont été faites à Bruxelles, Liège, Namur, Charleroi et la région, Mons, Huy, Tournay et Paris, pour faire connaître notre œuvre.

La Société a pu s'associer à d'intéressants projets, tels que la décoration de l'Eglise d'Hastière, la reconstruction du jubé de du Brœucq, le Monument au Travail de C. Meunier, le mémorial Remouchamps. Sous son impulsion, Tournay va célébrer le souvenir de Roger de la Pasture; Namur, élever un monument à Félicien Rops.

Enfin, *Wallonia* crée entre tous les membres de la Société un lien constant.

Pour la cotisation minimum de cinq francs, tous les *Amis de l'Art Wallon* reçoivent la Revue. Les cotisations de vingt francs au moins donnent droit, en outre, aux publications de la Société, qui ont été cette année: *Les Arts anciens de Wallonie*, *Les Chansons franco-wallonnes* de M. Closson, *l'Ouvrière wallonne*, estampe en couleurs de M. Rassenfosse. D'autres paraîtront en 1913.

Les cotisations pour 1913 des membres anciens et nouveaux de l'association seront perçues par la poste le 1^{er} février prochain. Nous vous prions d'en tenir bonne note et de réserver bon accueil à notre signature. La quittance qui vous sera présentée sera du montant fixé par vous pour votre cotisation; au cas où vous désireriez majorer celle-ci pour recevoir les publications, nous vous prions de nous en aviser avant le 25 janvier prochain.

Vous trouverez ci-joint une notice sur la Société et une autre sur *Wallonia*, ainsi que deux bulletins d'adhésion que vous pourrez, nous l'espérons, nous renvoyer remplis.

Nous vous remercions d'avance de tout ce que vous voudrez bien faire pour la prospérité de notre Association et nous vous présentons l'assurance de nos sentiments dévoués.

LE COMITE GENERAL:

- MM. Jules DESTREE, membre de la Chambre des Représentants, à Marcinelle, président du Groupe des Beaux-Arts à l'Exposition de Charleroi en 1911, *président*;
 SOIL DE MORIAMÉ, président du Tribunal de première instance à Tournay, président de l'Exposition de Tournay en 1911, *vice-président*;
 Oscar COLSON, directeur de *Wallonia*, Liège;
 Marcel LAURENT, professeur à l'Université de Liège, Bruxelles;
 Robert SAND, secrétaire du Groupe des Beaux-Arts à l'Exposition de Charleroi, directeur des Expositions de *L'Estampe*, à Bruxelles, *secrétaire général*;
 Richard DUPIERREUX, homme de lettres, à Bruxelles, *secrétaire-adjoint*;
 François ANDRÉ, avocat, Mons;
 Abbé CROOY, professeur, Bruxelles;
 Armand RASSENFOSSE, dessinateur et graveur, Liège;
 NIFFLE-ANCIAUX, vice-président de la Société d'Art Chrétien, Namur;
 PILLION, conservateur du Musée de et à Valenciennes;
 Abbé TICHON, directeur de l'Ecole de Dinanderie, Dinant.

Délégués des Sections spécialisées:

- MM. Auguste DANSE, artiste graveur, Uccle (*Gravure moderne*);
 Dom BRUNO DESTREE, de l'ordre des RR. PP. Bénédictins, Louvain (*Art religieux*);
 Auguste DONNAY, artiste peintre, Méry s/Ourthe (*Peinture moderne*);
 Ernest CLOSSON, conservateur du Musée du Conservatoire, Bruxelles (*Musique ancienne*);
 Jules FELLER, professeur à Verviers (*Littérature dialectale*);
 H. FIERENS-GEVAERT, secrétaire de la Commission des Musées royaux de Bruxelles, chargé de cours à l'Université de Liège, Bruxelles (*Peinture ancienne*);

- OSCAR GROJEAN, conservateur à la Bibliothèque Royale (*Bibliographie*);
 LÉON HENNEBICQ, avocat, à Bruxelles (*Arts industriels modernes*);
 HOCQUET, archiviste, Tournay (*Archives et Héraldique*);
 Abbé PUISSANT, professeur, Herchies (*Arts industriels anciens*);
 Erasme RAWAY, compositeur de musique, Bruxelles (*Musique moderne*);
 Henry ROUSSEAU, conservateur aux Musées du Cinquante-naire, Mousty (*Sculpture ancienne*);
 Victor ROUSSEAU, artiste statuaire, Bruxelles (*Sculpture moderne*);
 Fernand SEVERIN, homme de lettres, professeur à l'Université de Gand (*Littérature moderne*);
 Victor TOURNEUR, conservateur adjoint à la Bibliothèque Royale (*Numismatique*);
 R. VAN BASTELAER, conservateur du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles (*Gravure ancienne*);
 Maurice WILMOTTE, professeur à l'Université de Liège (*Littérature ancienne*);

Délégués des groupes régionaux:

- MM. DE LALIEUX, membre de la Chambre des Représentants, bourgmestre, Nivelles;
 DEVILLERS, maire, Valenciennes;
 DEVREUX, bourgmestre, Charleroi;
 LESCARTS, bourgmestre, Mons;
 MAX, bourgmestre, Bruxelles.
 NEUJEAN fils, avocat, et Paul JASPAR, architecte, Liège;
 STIÉNON DU PRÉ, sénateur, bourgmestre, Tournay.

Délégués des Sociétés d'art et d'histoire:

- MM. Paul COLLET, Nivelles (*Cercle d'art «L'Eveil», Nivelles*);
 Comte D'AUXY DE LAUNOIS (*Cercle Archéologique, Mons*);
 DE BUGGENOMS, Liège (*Institut Archéologique liégeois*);
 Henry DELAUNAY, avocat, et Paul FAIDER, secrétaire, délégués de la *Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, Mons*;
 Ed. DE PONTIÈRE, Charleroi (*Société Archéologique, Charleroi*);
 M. DES OMBIAUX, homme de lettres, Bruxelles (*Fédération des Artistes wallons*);
 HOCQUET, archiviste de la Ville de Tournay (*Société historique et archéologique, Tournai*);
 Antoine JACOBS, ferronnier d'Art, Mons (*Cercle d'Art «L'Essaim», Mons*);
 Alfred LOBET, architecte, Liège (*Association des Anciens Elèves de l'Académie des Beaux-Arts*);

- Jules POLCHET, Charleroi (*Cercle d'art «Entre Nous», Charleroi*);
 Jos.-M. REMOUCHAMPS, avocat, Liège (*Société de Littérature wallonne à l'Université de Liège*);
 Gaston TALAUPPE, secrétaire communal, Mons (*Association des Auteurs dramatiques et Chansonniers montois, Mons*);
 Léon TAMINE, avocat-avoué, Nivelles (*Société d'Archéologie de Nivelles*);
 Léon TOMBU, artiste peintre, Huy (*Cercle artistique l'Essor», Huy*);
 Emile VIERSET, avocat, Huy (*Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts*).

Documents

En raison du grand nombre de membres nouveaux de la Société les Amis de l'Art wallon, nous croyons utile de republier en ce Numéro, la Notice qui présente la Société au public. Nous reproduisons les Statuts dans le prochain numéro.

Notice sur la Société

L'Exposition des Beaux-Arts de Charleroi, en 1911, avait réuni une série merveilleuse de trésors artistiques dus à des artistes wallons. De son côté, vers le même temps, Tournay célébrait glorieusement ses métiers d'art et, dans ces dernières années, les Expositions d'art ancien à Liège et à Dinant avaient à leur tour manifesté l'abondance de la production esthétique de nos provinces méridionales.

Malheureusement, ces entreprises restent éphémères. Les compétences et les bonnes volontés à qui est due leur organisation, se trouvent, aussitôt l'Exposition fermée, dispersées et séparées, sans aucun lien commun. Et pourtant que de besogne à faire encore dans ces directions! Que de recherches nécessaires! Que d'œuvres insuffisamment ou mal connues! Tout le passé wallon est à découvrir encore.

Il a donc semblé salutaire, au lendemain des expositions dont nous venons de parler, de constituer un organisme permanent destiné à fortifier et à encourager le mouvement d'idées qui fit leur succès.

Les Amis de l'Art wallon se proposent de continuer l'œuvre commencée à Dinant, Liège, Charleroi et Tournay. L'objet principal de leurs efforts sera l'art ancien; mais fatalement, par voie de conséquence, la glorification des artistes et des artisans d'autrefois en Wallonie, amènera l'Association à s'occuper utilement des producteurs d'aujourd'hui. Elle n'est donc pas exclusivement une société d'artistes professionnels; son activité est infiniment plus large, elle fait appel non seulement aux artistes, mais à tous ceux que l'art, l'histoire et le régionalisme intéressent; d'autre part, elle ne se bor-